



Projet photovoltaïque de Saint-Secondin

LETTRE D'INFO N°1 • Juillet 2025

Photo d'illustration

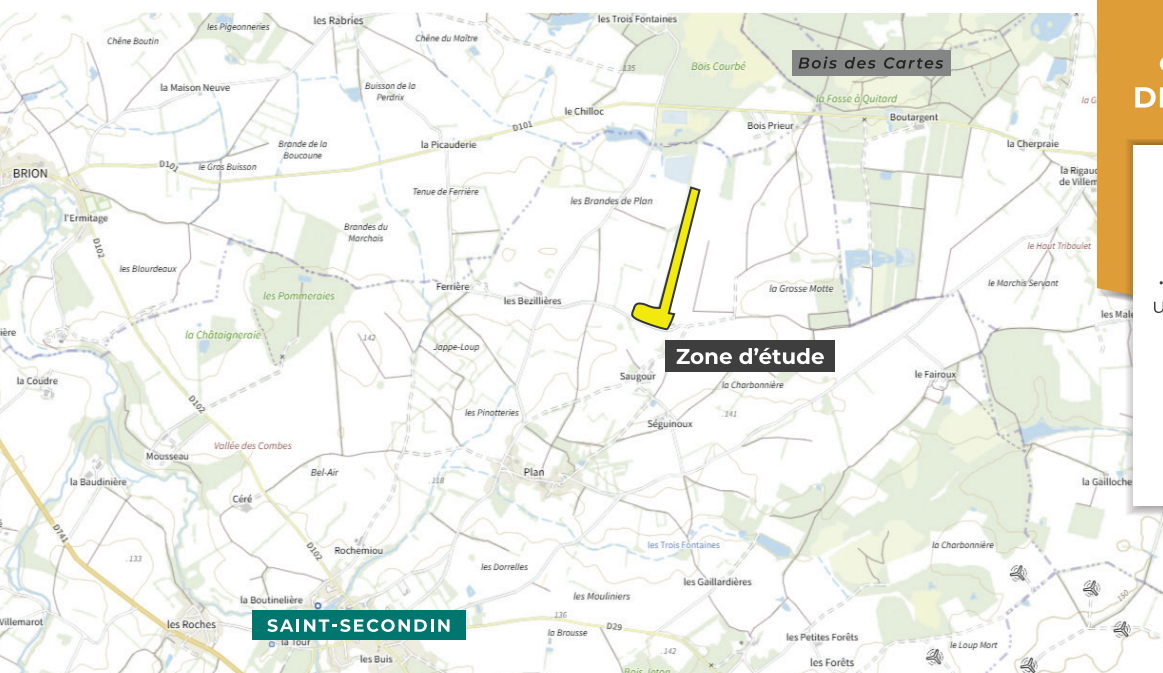
Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire. Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



Marc Alexandre GUILBARD • Responsable photovoltaïque •

Suite à un travail d'analyse du territoire départemental, une **zone propice au développement d'un projet photovoltaïque a été identifiée à Saint-Secondin**, au nord de la commune, sur le site d'une **ancienne piste d'ULM**, aujourd'hui inutilisée. La base ULM comprenant deux pistes, l'une d'entre elle serait conservée et la seconde serait transformée, pour devenir un parc solaire, permettant la production d'une électricité locale et renouvelable.

Aujourd'hui, les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) ont un impact majeur sur notre climat, et donc sur nos cadres de vie. En conséquence, comme le rappelle le GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*), les événements climatiques extrêmes (fortes pluies, inondations, puis sécheresses, canicules, etc.) vont se multiplier et s'intensifier. **Pour limiter les effets de ce dérèglement du climat**, le GIEC rappelle, dans son dernier rapport (2023) que le **moyen le plus rapide, efficace et peu coûteux** pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre est le **développement des énergies solaires et éoliennes**. S'il voit le jour, le projet développé à Saint-Secondin permettrait alors de contribuer à cet effort de lutte contre le changement climatique.



LES ATOUTS DE LA ZONE D'ÉTUDE

- Une zone de **4 à 5 hectares**, à l'écart des habitations.
- Un **bon ensoleillement** et un raccordement électrique à proximité.
- Pas de concurrence avec l'agriculture car la parcelle est une **ancienne piste d'ULM**.

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-saint-secondin/

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2024



Etude de pré faisabilité



Premier contact avec la commune et accords fonciers



Lancement des études faune-flore et paysagère sur un cycle de 4 saisons

2025



Rédaction du dossier d'étude d'impact

2026



Dépôt du dossier puis instruction en Préfecture



Enquête publique

2027



Autorisation du projet

2028



Travaux

2030



Début de l'exploitation de la centrale solaire

2060



Démantèlement ou Renouveau du parc après 30 ans d'exploitation



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Le parc photovoltaïque pourrait atteindre une puissance d'environ **5 MWc** (à affiner avec les études en cours).

Il permettrait de couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **3000** personnes environ (eau chaude et chauffage inclus).



QUELLE INSERTION DANS LE PAYSAGE ?

Localisé à l'écart des habitations et des axes routiers, bordé d'arbres et de haies dans sa partie nord, le parc photovoltaïque s'insérera très discrètement dans le paysage local.

L'étude menée par le paysagiste viendra renforcer cette analyse afin que l'insertion paysagère du site soit la plus adaptée.

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN ARTIFICIALISÉ"



Photo aérienne de la zone de projet. Le parc solaire pourrait être implanté sur la piste visible sur l'axe vertical de cette photo

Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. La zone de projet identifiée à Saint-Secondin est une **ancienne piste ULM** qui n'est plus utilisée. Cette piste, d'une longueur d'environ **800 mètres et de 40 mètres de large**, est désormais une zone enherbée dont **la configuration et l'usage précédent rendent difficile un retour à une activité agricole**. Eolise entend donc valoriser cette zone pour y développer un parc solaire, et ainsi permettre la production d'une électricité renouvelable et locale, sans artificialiser des terrains agricoles ou forestier.



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : **ma.guilbard@eolise.fr**

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur
www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-saint-secondin/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.